



Antananarivo, le 18 JAN 2018

à

N° 170 18/MEEF/SG/DGE/DGP/SVGD

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
-Antananarivo-

Objet : Convention BRS : Invitation à examen et soumission d'observation sur le projet de feuille de route révisé de l'initiative « From Science to Action ».

Référence : V/L N°16-1033-AE/SG/DGRI/DRM/DRM/SAEM/BRS en date du 16/10/2017

Faisant suite à la lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joints, l'examen et la soumission d'observations sur le projet de feuille de route révisé de l'initiative « From Science to Action », décisions adoptées aux Conférences des Parties des Conventions BRS (BC-13/22, RC-8/15 et SC-8/25).

Dr Johanita NDAHIMANANJARA

Copie à :

- Madame Kei Ohno Woodall, Secrétariat de la Convention de Stockholm
e-mail : kei.ohno-woodall@brsmeas.org

ANNEXE 1

DECISION BC-13/22

« FROM SCIENCE TO ACTION »

CONVENTION DE BÂLE

*sur le contrôle des mouvements
Transfrontières des déchets dangereux*

MADAGASCAR

SOUSSION D'OBSERVATION SUR LE PROJET DE FEUILLE DE ROUTE REVISE DE L'INITIATIVE « FROM SCIENCE TO ACTION »

I-OBSERVATION

1-Les Parties Francophones à la Convention de Bâle demande au Secrétariat de la Convention BRS la version française (traduction en Sept langues de nations unies) de ce document révisé afin d'émettre les commentaires et les observations détaillées avant ou pendant l'OEWG 11.

2-Ce document de décision BC-13/22 est un projet de feuille de route révisé de l'initiative « From Science to Action ». Il devra :

- être soumis aux pays parties polarisés par Centre Régional de la Convention de Bâle (CRCB) pour examen et observation,
- être soumis au niveau des membres du Groupe de Travail d'Expert de la Convention de Bâle (EWG-BC) pour examiner et émettre des observations détaillées et constructives pour le secrétariat de la convention BRS.

3- Le secrétariat de la convention BRS devra :

- Créer une interface régionale comme le CRBC entre les parties et le CRCB :
(Parties ↔ CRCB ↔ SCBRS),
- Adopter une piste de financement propre de la mise en œuvre effective de chaque partie sans exception.

PAGES (P) ET PARAGRAPHES (PR)	PROJET DE ROAD MAP « Science to Action »	OBSERVATIONS
P 2 PR 7 : Mandat pour l'élaboration de la feuille de route	7. Conformément au paragraphe 8 des décisions BC-13/22, RC-8/15 et SC-8/25, les experts suivants ont été désignés par les Parties, par l'intermédiaire de leurs représentants, pour aider le Secrétariat à réviser le projet de feuille de route (Voir page 3)	<i>7. Renforcer le nombre des experts chargés d'aider le Secrétariat pour l'élaboration de feuille de route : 3 Experts par centre régional (BRS) c'est-à-dire 1 expert par convention par centre régional avec des critères, cursus et expériences adéquates en la matière.</i>
P 3 : Éléments du projet de feuille de route PR 12	(a) (b) (c)	Ajouter (d) : <i>Rôle du Secrétariat pour la recherche et mise en place de piste de financement spécial de mise en œuvre effective de ces activités de « From Science to Action ».</i>

P 4, Table 1 : Éléments du projet de feuille de route	Besoins, défis et opportunités	Ajouter point 4. : Engagement et Mise en place de piste de financement spécial par le secrétariat pour la mise œuvre effective de ces activités (Elaboration du contrat de financement par le Secrétariat avec les bailleurs et les pays parties).
P 9 : Analyse des parties prenantes, PR 14	Cette section donne un aperçu des parties prenantes concernées. Pour que la feuille de route soit mise en œuvre avec succès, toutes les parties prenantes concernées devraient s'engager activement dans la réalisation des différentes activités.	Ajouter : Gouvernement /Secteur Public (Ministère Chargé de l'Environnement) chargé de coordonner les activités y afférents au niveau national /Centre de Recherche Scientifique en Science de l'Environnement
P 9 : Organes subsidiaires et experts des conventions	2.3.1 Basel Convention: Open-Ended Working Group (OEWG)	Ajouter EWG-BC (Expert Working Group of Basel Convention)
P 11: 2.6 Organizations Intergouvernementales PR 36	(h) World Bank	Ajouter BAD (Banque Africain de Développement)
P 11:2.9 Academie PR 41		Ajouter: Institut International, Régional et National, Centre de Recherche en Science de l'Environnement (Toxicologie, Ecotoxicologie, Biotoxicologie et Biotechnologie Environnementale ,....)

Antananarivo, le 05 Décembre 2017

Etabli par
Dr Jean Claude Salama
Point Focal de la Convention de Bâle

-
- **OEWG** : Open Ended Working Group (Groupe de Travail à Composition non Limitée)
 - **EWG-BC** : Expert Working Group of Basel Convention (Groupe de Travail d'Expert)
 - **CRCB** : Centre Régional de la Convention de Bâle
 - **SCBRS** : Secrétariat de la Convention de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm

ANNEXE 2

DECISION RC-8/15

« FROM SCIENCE TO ACTION »

CONVENTION DE ROTTERDAM

sur La Procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font le Commerce international.

SOUSSION D'OBSERVATIONS/ COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE FEUILLE DE ROUTE REVISE DE L'INITIATIVE « FROM SCIENCE TO ACTION »

PAGES (P) ET PARAGRAPHES (PR)	PROJET DE FEUILLE DE ROUTE « Science to Action »	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES
Page 7, paragraphe 11 (d)	<p>Texte en anglais :</p> <p>(d) The need for improved networking, exchange of information and communication among Parties to the conventions and all stakeholders involved in the sound management of chemicals and wastes (industry, private sectors, civil society, academia, Farmer groups and grassroots) as well as increased participation of youth;</p> <p>Additional Text to be included : Farmer and grassroots highly participate in the sound management of chemicals and wastes. So that they must be responsabilised to get up the maximum efficiency for the science-based fruit implementation to make all activities in good sense. The high farmer/grassroots awareness level needs would be emphasized and would be slightly separated from those of the Civil Society to reduce as much as we are able to, the chemicals accident rate.</p>	<p><i>Les Agriculteurs (Farmer groups) sont donc un groupe de personne avec une détermination bien précise.</i></p> <p><i>Groupe de cultivateurs et éleveurs devraient contribuer bel et bien à la mise en place des fruits de l'activité scientifique. Le fait qu'ils sont les derniers manipulateurs et usagers des produits , donc ils sont obligés de chercher tous les moyens pour réduire les risques par valoriser les innovations générées par la science tout en aidant à trouver les solutions aux qualités des produits utilisés .</i></p> <p><i>Et bon nombre d`agriculteurs sont bien éduqués aussi bien la population de base (grassroots (politicians and economic developpers) qui doivent être considérées comme des usagers potentiels des produits chimiques dont la communication parfois ne passe pas de la science à l'action. Alors, la communication basée aux produits chimiques doit commencer par la base pour réduire les accidents chimiques tout en cherchant des alternatives aux produits chimiques hautement dangereux.</i></p>

Antananarivo, le 05 Janvier 2018

Etabli par

Mr ARSONINA BERA

Point Focal de la Convention de Rotterdam

ANNEXE 3

DECISION SC-8/25

« FROM SCIENCE TO ACTION »

CONVENTION De STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

SOUSSION D'OBESRVATIONS/ COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE FEUILLE DE ROUTE REVISE DE L'INITIATIVE « FROM SCIENCE TO ACTION »

PAGES (P) ET PARAGRAPHERS (PR)	PROJET DE FEUILLE DE ROUTE « Science to Action »	OBSERVATIONS/COMMENTAIRES
(P) 4 tableau 1	1. Accessibilité aux informations scientifiques et techniques pertinentes aux conventions dans les pays en développement et les pays à économie en transition	Activités : mettre dans le site WEB de la convention les informations scientifiques et techniques : législations, stratégies, Registre des Rejets des Transferts des Polluants (PRTR) , programme de surveillance, publication scientifique , données de recherche.
	2. Disponibilité d'informations scientifiques et techniques pertinentes pour les conventions dans les pays en développement et les pays à économie en transition	Activités : Renforcer les capacités des pays en développement sur l'utilisation de la science dans la prise des décisions notamment, en déterminant le poids des preuves, en tenant compte des principes de risque et en utilisant les approches de précaution appropriées aux conventions de la BRS.

Antananarivo, le 13 Décembre 2017

Etablie par

Madame RAKOTOARISSETRA HARITIANA

Point Focal de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants